

*ÉTUDE D'UNE PETITE COLLECTION D'OISEAUX  
DE CÔTE D'IVOIRE*

Par J. BERLIOZ.  
PROFESSEUR AU MUSÉUM

La région de Bingerville, en basse Côte d'Ivoire, d'où proviennent les Oiseaux qui font l'objet de cette note, appartient à la zone des grandes forêts marécageuses de l'Afrique Occidentale et possède de ce fait une faune avienne assez spécialisée, spécifiquement et subséparément, dont l'étude, comparativement à celle des forêts de l'Afrique Equatoriale, reste toujours un sujet d'élection pour les spécialistes de la faune éthiopienne. Il semble en effet que ces deux grandes aires forestières : guinéenne et congolaise, — respectivement « Haute » et « Basse » Guinée des auteurs de langue anglaise, — possèdent à la fois des éléments qui leur sont communs et d'autres plus ou moins différenciés dans chacune d'elles. Toutefois il convient de constater, avec le progrès de nos connaissances géographiques actuelles, que l'habitat en forêt épaisse dans l'une et l'autre de ces régions confère à des populations locales d'une même espèce largement distantes l'une de l'autre beaucoup de caractères communs : il s'ensuit qu'en réalité la différenciation subséparémentaire entre les deux régions n'est pas aussi accentuée ni aussi générale que l'ont pensé certains auteurs et qu'elle ne correspond surtout pas toujours à des limites définies de dispersion géographique.

Les collections du Muséum de Paris, qui se sont, en des temps récents, si notablement enrichies de spécimens du Cameroun et du Gabon (« Basse-Guinée »), restent par contre assez précaires en ce qui concerne la faune sylvicole de Haute-Guinée. Aussi cette petite collection, due aux recherches dévouées de M. J. BRUNEL, ancien élève du laboratoire d'Ornithologie du Muséum de Paris, est-elle venue leur apporter un appoint d'autant plus précieux qu'elle renferme quelques spécimens d'espèces réputées peu communes : je tiens donc à remercier ici l'auteur de cette collection pour son travail, que ne facilitait guère le climat toujours chaud et humide, peu propice à la naturalisation des spécimens, de la région visitée par lui.

Tous les Oiseaux mentionnés ici ont été récoltés au voisinage de la rivière, des marécages et des plantations de La Mé, près de Bingerville, à très faible altitude, bien entendu.

1° NON-PASSERES.

*Podica sen. senegalensis* (Vieill.), ♂ ad., rivière La Mé, avril 1953.

Très beau spécimen représentant le stade de plumage tout à fait adulte pour la race typique du Grébifoulque africain. Cet Oiseau plongeur, qui fréquente surtout les végétations épaisses au bord des cours d'eau, est répandu, sous plusieurs races, dans une grande partie du continent noir, mais apparemment difficile partout à observer, en raison de son habitat.

*Urotiorchis macr. macrourus* (Hartl.), ♂ ad., La Mé, « dans une plantation dégagée », août 1953.

Cette rare espèce de Rapace, si caractérisée et si strictement cantonnée dans les aires forestières, est considérée classiquement comme différenciée en deux formes, l'une propre à la Haute-Guinée, l'autre (*Ur. macr. Batesi* Swann) à la Basse-Guinée, différant entre elles par le développement de la queue, encore plus longue chez la seconde que chez la première. Comparé à notre unique spécimen de *Batesi*, du Cameroun, le spécimen de La Mé confirme entièrement cette distinction.

*Tricholœma hirsutum* (Sw.), ♂ ad., juin 1954.

Ce Capitonidé, bien connu, est le représentant en Haute-Guinée d'un groupe de formes répandues dans toutes les régions forestières d'Afrique équatoriale et dont les caractères différentiels précis sont de nature controvertée, spécifiques pour les uns, subsécifiques pour les autres : c'est que des deux autres formes les plus voisines géographiquement, *Tr. Chapini* Baum. et *Tr. flavipunctatum* J. et E. Verr., l'une (*Chapini*) paraît coexister en Gold Coast. Or *Chapini* est aussi précisément celle qui offre des caractères morphologiques intermédiaires aux deux autres.

*Pogoniulus atro-flavus* (Sparrrm.) (= *P. erythronotos* [Cuv.] et auct. plur.), ♂ ad., mai 1954.

Contrairement à l'espèce précédente de Barbu, celle-ci reste très semblable à elle-même dans toute son aire, très vaste, de dispersion forestière, tant de Haute que de Basse-Guinée.

Il est regrettable que, pour une raison de priorité, le nom spécifique « *erythronotos* » donné par CUVIER, sous lequel l'espèce est généralement connue et qui lui convient beaucoup plus spécialement, ait dû faire place à celui d'« *atro-flavus* », bien moins explicite.

*Gymnobucco Peli* Hartl., ♂ ad., La Mé, « en clairière marécageuse », mai 1954.

Cette localité nouvelle paraît étendre un peu vers l'ouest l'habitat jusqu'à maintenant connu de cette espèce de Capitonidé, apparem-

ment elle-même peu fréquente (BANNERMAN, dans son ouvrage : *Birds of tropical West Africa*, vol. III, 1933, p. 382, n'en fait pas mention à l'ouest de la Gold Coast).

*Eurystomus gularis* ? *gularis* Vieill., ♂ ad., « en forêt », mars 1954.

Ce spécimen du Rollier de forêt, ainsi que deux autres dans la collection du Muséum provenant de la même région, ne diffère pratiquement en rien des spécimens camerounais et congolais auxquels nous l'avons comparé. Or ces derniers seraient référables « géographiquement » à une prétendue forme « *neglectus* », proposée pour les populations de Basse-Guinée par NEUMANN, suivi en cela par les auteurs modernes : je doute fort que les caractères proposés pour cette distinction aient vraiment la valeur différentielle qui leur a été attribuée.

*Melittophagus gul. gularis* Shaw et Nodd., ♀ ? ad., mars 1953.

Ce Guèpier est propre, comme le Rollier précédent, aux zones de grande forêt. Comme pour le Rollier également, on admet classiquement deux formes : l'une de Haute-Guinée (*gularis*), l'autre de Basse-Guinée (*australis* Rehw.); du moins celle-ci, quoique fort peu différente de celle-là, paraît s'en distinguer constamment par l'absence de bandeaux supraoculaires bleuâtres.

Notre spécimen de La Mé se fait remarquer par l'extrême brièveté du bec (culmen : 22 mill.), qui tendrait à le faire considérer comme incomplètement adulte, si la brillante coloration du plumage ne venait à l'appui du contraire.

*Ceryle maxima gigantea* (Sw.), ♀ ad., rivière La Mé, décembre 1953.

Comme l'ont déjà fait remarquer D. BANNERMAN et J. P. CHAPIN dans leurs excellents ouvrages respectifs et parallèlement au cas d'une autre espèce d'Alcédinidé que j'ai moi-même mentionné (*L'Ois. et Rev. fr. Orn.*, 1951, p. 140), ce grand Martin-pêcheur présente dans tout son vaste habitat des variations très sensibles dans l'intensité de la pigmentation. Les deux extrêmes se montrent tout naturellement typiques seulement des régions aux climats les plus opposés : la forme la moins pigmentée, avec taches blanches sur toute la région dorsale (*maxima* Pall.), dans toutes les régions sèches du Sénégal jusqu'en Afrique australe, et la forme la plus intensément pigmentée, sans taches blanches sur le dos (*Sharpei* Gld. = probablement *gigantea* Sw., selon CHAPIN), dans les forêts humides de la Basse-Guinée. Mais ces deux types extrêmes, auxquels il est impossible de reconnaître des limites précises de dispersion géographique, présentent entre eux tous les intermédiaires imaginables : c'est le cas pour les Oiseaux des régions forestières de la Haute-Guinée et pour le nôtre en particulier, qui possède avec une

coloration générale très intense les taches blanches dorsales de la forme typique.

Contrairement à BANNERMAN et à CHAPIN, je considère comme inutile la distinction générique fort légère qui est admise par eux entre *Ceryle* et *Megaceryle* (distinction de caractère seulement sub-générique pour J.-L. PETERS, dans sa *Checklist*, vol. V).

*Ispidina picta picta* (Bodd.), ♀ ad., avril 1954.

Autre espèce d'Alcédinidé, très largement dispersée en Afrique tropicale.

2° PASSERES.

*Phyllastrephus icterinus* (Bp.), ? ad., octobre 1953.

Cette espèce de Bulbul paraît commune dans toutes les régions forestières d'Afrique tropicale. Par comparaison avec sept spécimens du Gabon dans la collection du Muséum, il m'est impossible de trouver chez ces derniers la légère différence de teinte sur laquelle seule CHAPIN (*l. c.*, part III, 1953, p. 169) paraît se fonder pour séparer une race de Basse-Guinée, *tricolor* Cass., de la race nominale, de Haute-Guinée.

*Cinnyris Johanna*? *fasciata* (Jard. et Fras.), ♂ ad., février 1954, « dans un jardin ».

Ici non plus, ce spécimen, comparé à huit autres ♂♂ ad. du Gabon et du Cameroun, n'exhibe pas cette différence de teinte décrite par les auteurs entre la population de Haute-Guinée et la race nominale, du Gabon : il est même remarquablement semblable sur ce point à un de nos spécimens gabonais, aux teintes légèrement affadies. On ne saurait oublier que, chez les plumages d'aspect métallique plus encore que chez les autres, il est possible de noter des différences subtiles de tonalité selon l'état d'usure par rapport à la mue. Toutefois, ne connaissant pas la ♀ de la race de Haute-Guinée, je ne puis me prononcer, d'après ce seul ♂ ad., sur la validité de celle-ci.

*Lamprocolius cupreicauda* Hartl., ♀ ad., juin 1953, « dans une plantation de Cacaos ». « Iris rouge ».

Cet Oiseau représente une des espèces de Passercaux les plus caractéristiques de la zone forestière de Haute-Guinée, dans laquelle elle se montre strictement cantonnée, étant remplacée dans le même biotope en Basse-Guinée par une autre espèce, nettement distincte, du même genre, *Lampr. purpureiceps* J. et E. Verr.

*Onychognathus fulgidus Hartlaubi* Gray, ♀ ad., avril 1954, « dans une clairière en forêt ». « Iris rouge ».

Cette autre espèce d'Etourneau de forêt est beaucoup plus largement répandue que la précédente, étant représentée par une race

très semblable, de proportions seulement un peu plus fortes, en Basse-Guinée. Elle accompagne d'ailleurs fréquemment les *Lamprocolius* dans les mêmes biotopes.

*Ploceus castaneofuscus* Sharpe, ♂ ad., mai 1953, « dans un peuplement de bambous ».

Comme le *Lampr. cupreicauda*, ce Tisserin est aussi un des Passereaux les plus strictement caractéristiques de la zone forestière de Haute-Guinée, où il est signalé depuis la Sierra-Leone jusqu'en Nigeria, comme une espèce familière, près des villages. Il y paraît tenir la place du *Ploc. nigerrimus* Vieill., de Basse-Guinée, les femelles de ces deux espèces, également familières, étant étroitement similaires.

*Ploceus cuc. cucullatus* (Müll.), ♂ ad., novembre 1953 (en plumage de noces), « dans une plantation de palmiers ».

Autre espèce de Tisserin, non moins anthropophile que la précédente, avec laquelle elle vit souvent associée, — mais répandue beaucoup plus largement, même en dehors de tout biotope forestier, et aussi bien en Basse qu'en Haute-Guinée.

*Malimbus rubricollis Bartletti* Sharpe, ♀ ad., rivière de La Mé, avril 1954.

Une fois de plus, il n'apparaît pas que les caractères distinctifs assignés par les auteurs (teinte rouge de la tête) aux deux populations locales de cette espèce : *rubricollis*, de Basse-Guinée, et *Bartletti*, de Haute-Guinée, se montrent constants lorsque ces Oiseaux sont examinés en série. Toutefois notre spécimen de La Mé, avec son vertex de teinte rouge earminé foncé, confirme exactement la définition attribuée à la forme *Bartletti*.

*Pyrenestes ostr. ostrinus* (Vieill.), ♀ ad., marécages de La Mé, mars 1954, sur son nid ; « ponte de deux œufs ».

Ce spécimen, par son aspect général et la forme de son bec (largeur de la mandibule inférieure à la base : 15 mill.), appartient sans conteste à la forme de grande taille *ostrinus* et ne diffère pas, si ce n'est par une teinte générale brune et rouge un peu plus claire, des spécimens typiques du même sexe provenant du Gabon et du Congo auxquels nous l'avons comparé. Il étend donc un peu vers l'ouest l'habitat connu de cette forme, qui n'était encore signalée que jusqu'en Gold Coast. Mais on sait combien la systématique de ce genre, si particulier, de Ploceidés est, à l'heure actuelle, confuse et demanderait à être révisée d'après un matériel abondant et soigneusement collecté.

Confirmant en tout cas ce que l'on sait de leur vie en général, M. BRUNEL m'affirme que ces Oiseaux sont très étroitement atta-

chés au biotope de marécages forestiers, et, de ce fait, difficiles à observer et à obtenir.

En somme, cette petite collection apporte une contribution non négligeable à notre connaissance de l'avifaune de basse Côte-d'Ivoire, — avifaune peu connue jusqu'à maintenant et qui, très naturellement selon les coordonnées géographiques du pays, se montre étroitement apparentée à celle de la Gold Coast voisine, beaucoup plus étudiée depuis les prospections auxquelles elle donna lieu dès la fin du siècle dernier (à « Winnebah », « Accra », « Cape Coast », etc.).